



PARLEMENT EUROPÉEN

2009 - 2014

---

*Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire*

---

**2009/2230(INI)**

7.4.2010

## **AVIS**

de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire

à l'intention de la commission du développement régional

sur la stratégie de l'Union européenne pour la région de la mer Baltique et le rôle des macrorégions dans la future politique de cohésion (2009/2230(INI))

Rapporteure pour avis: Anna Rosbach

PA\_NonLeg

## SUGGESTIONS

La commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire invite la commission du développement régional, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

1. souligne que l'Union européenne et ses États membres riverains de la mer Baltique se doivent de traiter de toute urgence les graves problèmes environnementaux affectant la région, notamment l'eutrophisation, les effets des substances dangereuses déposées au fond de la mer et les menaces pesant sur la biodiversité aquatique, en attachant une attention spéciale aux stocks ichtyologiques en péril d'extinction; rappelle que la mer Baltique est l'une des mers les plus polluées du monde;
2. fait observer qu'il convient de quantifier et de localiser les gaz de combat toxiques immergés durant la Seconde Guerre mondiale, de définir des plans d'élimination en la matière et d'évaluer la menace que représentent les projets mis en œuvre au fond de la mer Baltique;
3. souligne la nécessité de mettre en place une méthode commune à tous les États membres pour répertorier les sources de pollution et définir un plan visant à les éliminer progressivement;
4. se félicite de l'insertion de la durabilité environnementale dans la stratégie de l'Union européenne pour la région de la mer Baltique et dans le plan d'action qui l'accompagne, et qu'elle en devienne un pilier central;
5. estime toutefois que, même si cette stratégie met l'accent sur l'environnement marin, les projets mis en œuvre au titre du plan d'action doivent également s'attaquer aux problèmes environnementaux affectant l'intérieur des terres de la région sur la base des priorités qui s'imposent; demande, dans ces conditions, que les communautés locales qui, depuis des siècles, vivent sur le littoral et s'adonnent aux activités maritimes traditionnelles soient protégées et aidées, et que le paysage et les richesses naturelles de la côte soient respectés, notamment en mettant en place des projets durables d'aménagement du territoire et en évitant la surexploitation à des fins touristiques;
6. fait observer que les charges en nutriments d'origine agricole jouent un grand rôle dans l'eutrophisation de la mer Baltique; insiste donc pour que la Commission et les États membres mettent en place, dans le cadre du plan d'action, des mesures allant au-delà des règles actuellement prévues par la politique agricole commune (PAC), afin de réduire sensiblement ces charges en nutriments;
7. voit dans le manque de cohérence avec les autres politiques de l'Union, notamment avec la PAC qui favorise l'eutrophisation et la politique commune de la pêche (PCP) qui fixe des quotas incompatibles avec une écologie durable, un des principaux obstacles à la réalisation des objectifs de la stratégie pour la région de la mer Baltique; est d'avis que le contour des réformes de la PAC et la PCP doit contribuer à réaliser l'objectif visant à faire de la région de la mer Baltique un espace écologiquement durable;

8. souligne que le gazoduc Nord Stream représente actuellement le principal projet stratégique dans la région et que sa construction aura de larges répercussions sur l'environnement; déplore, dans ces conditions, que la stratégie et le plan d'action précités ne s'intéressent pas expressément à la construction de ce gazoduc, aux divers projets de ce type et à leurs conséquences sur l'environnement;
9. attire, conformément à la convention d'Espoo, à la convention d'Helsinki et aux lignes directrices approuvées par la commission d'Helsinki (HELCOM), l'attention sur la nécessité d'une étroite coopération entre les États de la région en présence de projets susceptibles d'affecter sensiblement la qualité environnementale des eaux de la mer Baltique;
10. demande donc à la Commission et aux États membres de prendre de toute urgence, dans la droite ligne de la position exprimée dans sa résolution du 8 juillet 2008 sur l'impact environnemental du projet de construction dans la mer Baltique du gazoduc destiné à relier la Russie à l'Allemagne<sup>1</sup>, les mesures qui s'imposent pour que les initiatives mises en œuvre au titre du plan d'action évaluent correctement les effets négatifs du projet de gazoduc sur l'environnement et veillent à les atténuer; estime, par ailleurs, que le consortium Nord Stream doit lui-même prendre en charge le financement des mesures qui s'imposent pour faire en sorte que l'environnement de la mer Baltique ne soit pas affecté par la construction du gazoduc; demande, dans le même temps, d'éviter à l'avenir les projets qui ne sont pas indispensables, dès lors qu'ils peuvent être mis en œuvre en utilisant la voie terrestre;
11. estime qu'il convient d'interdire au plus vite dans l'ensemble de l'Union la présence de phosphates dans les détergents et qu'une telle mesure est de nature à apporter un plus environnemental indéniable, notamment pour la mer Baltique;
12. insiste pour que les questions environnementales soient examinées dans toutes leurs dimensions et intégrées dans l'ensemble des approches ou stratégies similaires élaborées et mises en œuvre à l'avenir dans les autres macrorégions de l'UE telles que le bassin du Danube, le bassin méditerranéen ou les territoires alpins;
13. demande à la Commission de veiller à travailler efficacement en coopération et en coordination avec la commission d'Helsinki (HELCOM) et les États membres de la région de la mer Baltique, afin de définir clairement les missions et les responsabilités liées à la mise en œuvre tant du plan d'action HELCOM pour la mer Baltique adopté en 2007 que de la stratégie européenne et du plan d'action précités, dans l'optique de doter ainsi la région d'une stratégie d'ensemble performante;
14. fait observer qu'il convient de privilégier la coopération entre les pays de la mer Baltique et de traiter le sujet au plus haut niveau politique, en d'autres termes au niveau des chefs d'État ou de gouvernement, car c'est à cette condition qu'on relancera ce modèle de coopération et qu'on permettra aux politiques ambitieuses de trouver une traduction concrète; demande des réunions régulières entre les chefs d'État ou de gouvernement des pays de la mer Baltique pour finaliser cette approche;

---

<sup>1</sup> JO C 294E du 3.12.2009, p. 3.

15. se félicite de la création, dans le budget de l'Union, d'une ligne spécifique dédiée à la stratégie pour la région de la mer Baltique et des 20 000 000 EUR alloués à cette stratégie au titre du budget 2010; demande toutefois un financement à plus long terme de cette stratégie dans le cadre du budget de l'Union pour pouvoir prendre en charge les mesures qui ne sont pas couvertes par les fonds structurels;
16. constate que la mise en œuvre de la stratégie pour la région de la mer Baltique a, jusqu'à présent, été très lente; estime que l'utilisation des crédits alloués au titre du budget 2010 de l'Union serait de nature à améliorer cette mise en œuvre et ne peut, dans ces conditions, que déplorer qu'ils n'aient toujours pas été versés; rappelle à la Commission qu'il est important que ces crédits soient rapidement alloués aux actions s'inscrivant dans le cadre des objectifs de la stratégie pour la région de la mer Baltique.

## RÉSULTAT DU VOTE FINAL EN COMMISSION

<b>Date de l'adoption</b>	7.4.2010
<b>Résultat du vote final</b>	+:           54 -:            0 0:            0
<b>Membres présents au moment du vote final</b>	János Áder, Elena Oana Antonescu, Kriton Arsenis, Pilar Ayuso, Paolo Bartolozzi, Sergio Berlato, Milan Cabrnoch, Martin Callanan, Nessa Childers, Chris Davies, Esther de Lange, Anne Delvaux, Bas Eickhout, Edite Estrela, Jill Evans, Elisabetta Gardini, Julie Girling, Françoise Grossetête, Cristina Gutiérrez-Cortines, Satu Hassi, Jolanta Emilia Hibner, Dan Jørgensen, Christa Kläß, Jo Leinen, Peter Liese, Kartika Tamara Liotard, Linda McAvan, Radvilė Morkūnaitė-Mikulėnienė, Miroslav Ouzký, Vladko Todorov Panayotov, Gilles Pargneaux, Antonyia Parvanova, Andres Perello Rodriguez, Mario Pirillo, Pavel Poc, Frédérique Ries, Anna Rosbach, Oreste Rossi, Horst Schnellhardt, Richard Seeber, Theodoros Skylakakis, Bogusław Sonik, Catherine Soullie, Salvatore Tatarella, Anja Weisgerber, Glenis Willmott, Sabine Wils
<b>Suppléants présents au moment du vote final</b>	Bill Newton Dunn, Justas Vincas Paleckis, Alojz Peterle, Bart Staes, Michail Tremopoulos, Thomas Ulmer, Marita Ulvskog